

### **Utilisation des espaces**

Les orientations suivantes visent à freiner la destruction des habitats, la division des écosystèmes et la perte de terres agricoles et d'espaces récréatifs autour des zones urbaines.

- Éviter la construction de nouvelles infrastructures de transport.
- Privilégier une forme urbaine compacte.
- Consacrer moins d'espaces aux infrastructures et aux services de transport.
- Réduire le plus possible le morcellement des terres lors de la conception, la construction et l'exploitation de l'infrastructure et des systèmes de transport interurbains comprenant, par exemple, les routes, les pipelines et les chemins de fer.

### **Utilisation de l'énergie**

- Améliorer la qualité des carburants afin d'en réduire les effets sur la santé et l'environnement.
- Réduire la consommation totale des combustibles fossiles et d'autres sources d'énergie liées aux transports par l'amélioration de l'efficacité et la gestion de la demande.
- Réduire aussi la consommation de carburants servant au transport routier par la diminution des limites de vitesse, l'acquisition de meilleures habitudes de conduite, une diminution de la puissance et de la vitesse des véhicules ainsi que l'installation d'instruments de bord renseignant le conducteur sur ses habitudes de conduite.
- Promouvoir l'élaboration et l'utilisation efficace de carburants de remplacement et de sources d'énergie renouvelable.